

# 2019 | Rapport Caractérisé ERAFP

**Actifs (2019) : 35,5 Md€**

**Part des Actifs couverts : 93%**

**Catégorie : Organisme de Retraite Complémentaire**

**Sous catégorie : Fonction Publique**

**Sources: Rapport Annuel (2020), Charte ISR (2016)**



*Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.*

*La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.*



# Sommaire

<b>Pilier I   Gouvernance et Stratégie Climatiques</b>	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	4
Construction d'une résilience à long terme	4
Intégration des risques liés au climat	5
Identification et intégration des opportunités liées au climat	7
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	7
Développement d'une expertise climatique interne	8
<b>Pilier II   Incidences sur les investissements</b>	9
Liste des incidences & des indicateurs	9
Identification et description des Risques & des Opportunités	12
Analyse du risque physique général	12
Analyse des risques physiques ciblés	13
Analyse du risque de transition général	14
Analyse du risque d'actifs échoués	16
Plans d'amélioration	17
<b>Pilier III   Incidences des investissements</b>	18
Liste des incidences considérées & des indicateurs	18
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	21
Analyse d'Alignement	23
Analyse de la production électrique	26
Analyse de la "performance carbone"	27
Analyse de l'exposition au secteur extractif	28
Plan de Contribution à la Transition	28
Analyse de l'impact en production d'électricité renouvelable	29
Analyse de l'impact en décarbonation	30
<b>Pilier IV   Transparence &amp; Communication</b>	31
Consolidation des informations	31
Stratégie de communication sur le climat	31
Cohérence et Comparabilité des Exercices	31



# Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

*Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement*

## Gouvernance des enjeux climatiques

### Représentation de la Supervision des Enjeux climatiques

*Voir schéma (p. 3)*

### Implications collaboratives liées au Climat

*Adhésions à des Initiatives climatiques :* L'ERAFP fait partie des Principles for Responsible Investments (PRI) qui identifient le climat comme la plus importante des priorités ESG, de l'International Investors Group on Climate Change (IIGCC), de la Coalition pour la décarbonation des portefeuilles (PDC), de Climate Action 100+ et de l'Alliance des investisseurs pour la neutralité carbone (Net Zero Asset Owner Alliance). En France, elle est signataire de la Charte des investisseurs publics français en faveur des Objectifs de Développement Durables (ODD), elle soutient l'initiative pour la finance verte et durable de Finance for Tomorrow.

### Éléments complémentaires au schéma

### Processus de Gestion des Risques

*Intégration dans le Processus Global de Gestion des Risques :* Dans le dispositif de maîtrise des risques, les risques physiques et environnementaux sont pris en compte sous les risques opérationnels, à côté des risques techniques et financiers. Les services risques opérationnels et risques financiers travaillent en étroite collaboration. Le comité des risques se réunit 3 fois par an.

*Conclusions Tirées :* La mise à jour de la cartographie des risques opérationnels effectuée en 2018 a permis la formalisation de plans d'actions qui ont été suivi tout au long de l'année 2019. Des points d'avancement sont régulièrement tenus en comité de direction et comité des risques et contrôle interne.

## Instance de Supervision

Le Conseil d'administration (CA) définit l'orientation de la stratégie climat et contrôle sa mise en oeuvre.

**Fréquence** : Il se réunit de manière régulière.

## Préparation

**Comité** : Comité spécialisé de suivi de la politique de placement (CSPP)

## Support Scientifique

L'ERAFP bénéficie d'un support technique de cabinets de conseil (SP Trucost Limited et Carbone 4) pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de sa stratégie climat.

## Processus de Suivi

Chaque année, les résultats de l'analyse des risques et opportunités climatiques sont présentés au CA par l'équipe ISR dans le cadre d'un CSPP. A chaque ordre du jour du CSPP un point est dédié au suivi des initiatives collaboratives.

**Processus de suivi par rapport aux objectifs fixés** (pas spécifique au climat) : le contrôle interne et le dispositif de maîtrise des risques ont pour mission de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés par la Direction.

## Remontée des Sujets Climat

Le Conseil d'administration bénéficie d'une information complète et continue sur le climat via le CSPP. La direction porte à la connaissance du CA la gestion des impacts du changement climatique par le biais du CSPP.

## Stratégie Climat

## Investissements

## Processus de Gestion des Risques

Les risques climatiques sont intégrés dans le processus global de gestion des risques

## Direction

**Rôle de la direction vis à vis du climat** : La gestion des impacts du changement climatique relève des fonctions de la Direction de la gestion technique et financière qui remplit plusieurs rôles :

- Prépare les propositions concernant l'évolution de la politique climat soumises au CA.
- Assure la bonne compréhension et application par ses gérants de la démarche climat et de la politique de vote de l'ERAFP sur les propositions d'actionnaires liées au climat.
- Dialogue avec les entreprises sur les questions climatiques et participe à de nombreuses initiatives collaboratives sur le climat.
- Rend compte au CA et au CSPP de la mise en oeuvre de cette démarche climat et appuie les administrateurs dans la préparation de leurs travaux.

## Politiques de Déploiement Interne

La Charte ISR de l'ERAFP a un principe sur " La maîtrise des risques associés au changement climatique et la contribution à la transition énergétique" qui prévoit la limitation des rejets de gaz à effet de serre et contribution à la transition énergétique; l'anticipation et l'adaptation aux impacts et conséquences physiques liés au changement climatique



## Stratégie climat

### Stratégie Climat

*Les Axes de la Stratégie Climat :* La stratégie de l'ERAFP repose sur une double analyse des risques et opportunités liés au climat :

- Une analyse a priori : l'application du filtre best in class en amont de l'investissement;
- Une analyse a posteriori : l'utilisation d'outils d'analyse climat en aval de l'investissement, afin d'identifier les émetteurs présentant le plus de risques ou d'opportunités en matière climatique et donc de prioriser les actions d'engagement à mener au niveau de l'ERAFP ou de ses gérants.

### Politiques d'Appui

*Description des Politiques d'appui :*

- Lignes directrices qui définissent chaque année 4 thèmes d'engagement prioritaires et sa politique de vote aux assemblées générales qui doit être appliquée par les mandataires de gestion. Un des thèmes concerne "la lutte contre le changement climatique".
- Intégration de critères climat dans son dispositif ISR qui retient une approche Best in Class. Le référentiel extra-financier qui permet de noter les émetteurs et de définir l'univers d'investissement éligible selon l'approche Best in Class est décliné pour chaque classe d'actifs. L'analyse par l'ERAFP des performances ISR de chaque secteur d'activité se base sur la classification GICS (Global Industry Classification Standard).
- Politique d'exclusion en 2019 : exclusion des entreprises dont l'activité liée au charbon dépasse 10% de leur chiffre d'affaires.
- Évolution de son dispositif Best in Class en 2019 : demande aux entreprises des secteurs à forts enjeux en matière de transition énergétique de se doter d'une stratégie conforme aux Objectifs de l'Accord de Paris.

### Objectifs fixés

*Objectifs quantifiés :* L'ERAFP s'est fixé d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille en 2050

### Cohérence de la Stratégie Climat avec les Objectifs conventionnels

*Explication de la Cohérence :* "Les conséquences du changement climatique constituent probablement l'un des facteurs de risque les plus susceptibles d'avoir un impact de long terme sur la valorisation des actifs de l'ERAFP. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la déclinaison de la Charte ISR en référentiels plus précis d'évaluation des émetteurs, des critères visant à mieux cerner le degré d'exposition de ces derniers aux différentes dimensions du risque climatique ont été intégrés et renforcés au fil des années." (*Rapport Annuel, 2020, p. 74*)

## Construction d'une résilience à long terme

### Matérialité des Enjeux climatiques

*Identification des Incidences des Investissements sur le Climat :* L'ERAFP mesure un risque de transition global pour estimer l'impact de la Transition énergétique et écologique sur la valeur de son portefeuille.



L'ERAFP prend en compte des conséquences financières directes dues à la hausse du prix du carbone pour les entreprises dont l'activité principale produit des émissions de GES

*Granularité des Données (Incidences Indirectes)* : Prise en compte des risques indirects dans la chaîne de valeur des entreprises étudiées pour le risque global de transition (liés à la répercussion de la hausse des prix du carbone subie par les fournisseurs qui chercheront à absorber ces cout par le biais d'une augmentation de leurs propres prix). Des facteurs ont été développés pour estimer la proportion des coûts supplémentaires qui seraient répercutés des fournisseurs aux entreprises.

## Prise en Compte des Incidences des Enjeux climatiques

*Changements stratégiques mentionnés* : Prise de deux décisions fortes en 2019 : exclusion des entreprises dont l'activité liée au charbon dépasse 10% de leur chiffre d'affaires et évolution de son dispositif Best in Class en demandant désormais aux entreprises des secteurs à forts enjeux en matière de transition énergétique de se doter d'une stratégie conforme aux Objectifs de l'Accord de Paris. Parallèlement, un renforcement continue de la dimension climat dans le dispositif ISR (voir [Intégration des risques liés au climat](#))

## Plan de Résilience

*Résilience climatique de l'Entité* : Sans parler explicitement de plan de résilience, la stratégie climat de l'ERAFP repose sur sa position d'investisseur de long terme et sur une analyse a posteriori des risques et opportunités liées au climat. L'ERAFP recherche une meilleure appréhension du degré d'exposition de ses portefeuilles aux risques climatiques en améliorant de manière continue son approche d'évaluation des risques (élargissement du périmètre couvert et augmentation des indicateurs au fil des années).

## Intégration des risques liés au climat

### A la Stratégie d'Investissement

*Processus de Sélection des Émetteurs* : Dispositif ISR de sélection selon l'approche best in class dont les règles sont déclinées pour chaque classe d'actifs. La notation ISR des émetteurs est réalisée par ses gérants et par une agence de notation tierce (Vigeo Eiris).

*Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs* : L'ERAFP dispose de deux critères relatifs aux risques climatiques dans son dispositif ISR et décrit ce qu'ils permettent d'évaluer:

1. "Maîtrise des risques associés au changement climatique et contribution à la transition énergétique." Il évalue la prise en compte des risques de transition par les émetteurs sur :
  - leur capacité d'atténuation : en regardant les engagements pris, les mesures mises en œuvre et les résultats concrets obtenus pour contenir et réduire les émissions de GES associés à leurs activités en valorisant ceux qui se sont dotés d'une stratégie conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.
  - leur capacité d'adaptation : en évaluant les efforts entrepris pour anticiper les effets et les conséquences du changement climatique et s'y adapter.
2. "Maîtrise des impacts environnementaux". Il évalue la prise en compte de l'environnement par les émetteurs en regardant les engagements pris concernant la prévention des impacts en matière d'eau, de la biodiversité et la prévention de la pollution.



En 2019, l'ERAFP demande aux entreprises des secteurs à forts enjeux en matière de transition énergétique de se doter d'une stratégie conforme à l'Accord de Paris.

*Périmètre* : 100 %

*Filtres Climat dans le Dispositif de Sélection des Émetteurs* : L'ERAFP travaille également depuis 2015 sur le développement d'un filtre additionnel au filtre best in class sur un portefeuille d'action de 2M€ géré par Amundi destiné à réduire de manière significative l'empreinte carbone de ce portefeuille. Le filtre est appliqué à partir des données collectées sur l'intensité carbone des entreprises (émissions CO<sub>2</sub>/chiffres d'affaires). Cela conduit à exclure 5 % des entreprises les plus polluantes au niveau global et 20% des entreprises les plus polluantes de chaque secteur. Le portefeuille décarboné, dont la tracking-error ne doit pas dépasser 0,7%, affiche une performance financière similaire à l'indice initial, tout en permettant une réduction de son intensité carbone d'environ 40% par rapport à ce dernier.

*Résultats et Analyse* : Le taux de sélectivité des entreprises notées est de 30% (30% des émetteurs sont exclus de l'univers d'investissement). Le portefeuille surperforme son indice en termes de note ISR.

*Processus de Suivi* : L'ERAFP suit les progrès des émetteurs sur leur notation ISR et les accompagne via ses pratiques d'engagement actionnarial. Il suit également l'efficacité de son dispositif en comparant la performance ESG de ses portefeuilles à celles d'indice de référence.

L'ERAFP précise que le risque de mauvaise évaluation du profil climat d'un émetteur est atténué du fait que l'établissement utilise plusieurs sources de données différentes : Vigeo Eiris, S&P Trucost Limited et Carbone 4, les analyses de ses sociétés de gestion (reporting et échanges dans les comités de gestion), les initiatives collaboratives sur le climat auxquelles il participe.

L'ERAFP considère que le suivi des notes moyennes d'un portefeuille d'actifs sur les critères climat du dispositif ISR peut être un moyen pour estimer l'exposition de ce portefeuille aux risques associés au changement climatique. L'ERAFP précise les limites de cet indicateur qui est complexe à interpréter et rend difficilement compte des impacts réels des actifs de l'ERAFP sur l'environnement, d'ou l'utilisation d'autres KPIs pour l'analyse climat.

Les mandataires de gestion de l'ERAFP assurent un suivi approfondi des controverses auxquelles les émetteurs peuvent être exposés. Un dialogue est initié par les mandataires avec les entreprises impliquées dans des violations avérées de standards internationaux ou disposant de pratiques faibles en matière d'environnement, de social et de gouvernance.

## **A la Sélection des Mandataires**

*Processus de Sélection des Mandataires intégrant la Dimension Climat* : Avant le lancement d'un mandat, l'ERAFP ne sélectionne que des sociétés de gestion en capacité d'appliquer son dispositif ISR et dont l'offre témoigne d'une parfaite compréhension de ce dispositif.

*Mise en Oeuvre (Cadre mandat)* : Les sociétés de gestion disposant d'un mandat pour le compte de l'ERAFP doivent : "appliquer le dispositif ISR best in class de l'ERAFP accordant une place importante à l'enjeu climat ; décrire le processus et les résultats du dialogue mené avec les entreprises et autres entités du portefeuille sur les risques et opportunités liés au climat ; fournir le détail des votes sur les résolutions concernant les changements climatiques ; fournir au minimum l'intensité, l'empreinte ou les émissions absolues du portefeuille sur une base annuelle ; exposer la méthodologie retenue concernant le calcul de ces indicateurs ainsi que les raisons de ce choix, notamment « les hypothèses sous-jacentes et leurs limites" (Rapport Annuel, 2020, p. 73).

*Processus de Suivi* : Pendant la vie du mandat, l'ERAFP vérifie la bonne application de son dispositif ISR par ses gérants, les interroge sur la manière dont ils gèrent, contrôlent et atténuent les risques climatiques et



les encourage à dialoguer avec les entreprises en portefeuille, afin de promouvoir une plus grande transparence et une meilleure disponibilité des données climat. Des comités de gestion entre l'ERAFP et chacun de ses mandataires sont organisés sur une base semestrielle, afin que soient discutés, entre autres, les aspects ISR des mandats.

## Identification et intégration des opportunités liées au climat

### Identification et Intégration des Opportunités liées au Climat

*Identification des Opportunités* : Concernant l'analyse des opportunités, l'ERAFP souhaite attendre la finalisation de la Taxonomie Européenne avant de se lancer dans l'évaluation.

## Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

### Exercice des Droits de Vote

*Résolutions liées au Climat* : Sur l'ensemble du portefeuille actions, les mandataires de gestion ont soutenu en 2019 pour le compte de l'ERAFP 14 résolutions d'actionnaires en faveur du climat.

### Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

*Sujets Climat identifiés dans la Démarche* : L'ERAFP participe activement à l'engagement actionnarial au sein de Climate Action 100+ sur les secteurs des services aux collectivités et de l'automobile. L'ERAFP dialogue avec les émetteurs de ces secteurs afin de les encourager à intégrer la gestion des enjeux liés au changement climatique dans leur gouvernance, réduire leurs émissions de GES dans toute leur chaîne d'approvisionnement et à mieux communiquer sur leur prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique dans leurs activités.

*Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat* : L'ERAFP fait de l'engagement direct, de l'engagement réglementaire et de l'engagement collaboratif:

- Engagement direct : l'ERAFP s'est fixé "la lutte contre le changement climatique" dans ses Lignes Directrices (Cf. [Stratégie climat](#)) d'engagement direct réalisé par ses gérants d'actifs.
- Engagement réglementaire : "l'ERAFP a confirmé ses positions en faveur de : la poursuite des efforts des gouvernements pour soutenir et mettre en oeuvre l'accord de Paris, notamment en actualisant et renforçant les contributions déterminées au niveau national ; une accélération de l'orientation des investissements vers la transition bas carbone ; un engagement pour l'amélioration des cadres de reporting financier lié au climat."
- Engagement collaboratif : L'ERAFP participe à la plateforme Mirova sur les thématiques de l'exploration d'hydrocarbures dans la région arctique; à l'initiative des investisseurs pour la décarbonation (IDI) encourageant les entreprises cotées à définir leurs objectifs d'émissions carbone alignés avec un scénario 2°C , en s'appuyant sur l'initiative SBT; à l'IIGCC; Climate Action 100+; l'initiative porté par les PRI sur la thématique des risques financiers liés au changement climatique dans le secteur gazier et pétrolier; rejoint en 2020 l'alliance Net Zero Asset Owner visant à atteindre la neutralité carbone en 2050.



*Explication des Choix* : L'ERAFP favorise l'engagement collaboratif car il représente les avantages d'avoir un poids plus important de le capital d'une société, de mutualiser les moyens nécessaires à la conduite de l'engagement (recherche, temps, etc.), de faciliter l'échange de bonnes pratiques avec l'investisseur.

*Progrès réalisés (de l'Engagement) et Explications* : L'ERAFP représente dans un tableau les résultats des pratiques d'engagement par type d'engagement et thématique (E-S-G, sans isoler le climat). L'ERAFP précise l'augmentation du nombre des engagements menés par les mandataires en 2019 par rapport à 2018.

### **Suivi de l'Engagement actionnarial**

*Résultats et Changements issus de l'Engagement (Émetteurs)* : L'ERAFP précise le nombre d'entreprises ayant pris un engagement formel de changement, ou ayant déjà opéré des changements à la suite de la procédure d'engagement actionnarial. Les résultats sont agrégés pour tous les types d'engagements et sur toutes les thématiques ESG confondues. L'ERAFP précise que les résultats de l'engagement se mesurent globalement à moyen terme, du temps étant nécessaire pour évaluer les effets de son action.

## **Développement d'une expertise climatique interne**

### **Compétences et Formation des Équipes et des Administrateurs**

*Formation des Administrateurs* : Les administrateurs reçoivent chaque année une journée de formation ou de conférence-débat sur les enjeux liés à la transition énergétique.



## Pilier II | Incidences sur les investissements

### Analyse des risques & des opportunités climatiques

#### Liste des incidences & des indicateurs

##### Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) Physiques (P2, L12)

Risque physique général : Score de risque (exposition + vulnérabilité), associé à 3 niveaux de risques, représenté en proportion d'actifs pour chaque niveau de risque, à horizon 2050 pour 4 scénarios RCPs.

Risques spécifiques (d'augmentation de la température, de la fréquence des vagues de chaleur, des sécheresses, des précipitations et des tempêtes) : Score de risque (exposition + vulnérabilité) pour chaque risque à horizon 2050 pour un scénario médian (3-4°C).

##### Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) de Transition (P2, L12)

Risque de transition général : En EBITDA à risque, pour un prix carbone intermédiaire (fixé pour suivre RCP 4.5) et élevé (fixé pour suivre RCP 2.6), à horizon 2030, en impact sur la marge sur l'EBITDA et en impact sur la valeur (variation de la valeur / EBITDA).

Risque carbone : En émissions absolues (immobilier) et en intensités. En distinguant l'intensité Scope 1 de l'intensité tous Scopes confondus pour les entreprises.

Risque d'actifs échoués (& "Part Brune") : En part des revenus exposée au secteur extractif, en distinguant les types d'activités (charbon, pétrole & gaz, sables bitumineux, activités de support).

**Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés**

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Risques &amp; Opportunités Physique</i>				
Risque Physique Général	Score (exposition + vulnérabilité) associé à 3 niveaux (risque faible, modéré et élevé)	RCPs	Trucost	Global agrégé (Actions + Obligations d'Entreprises)
Risque de température, vagues de chaleur, sécheresses, précipitations & tempêtes	Score (exposition + vulnérabilité)	Réchauffement médian 3-4°C	Carbone 4	Immobilier (4 Fonds sur 6)
<i>Risques &amp; Opportunités de Transition</i>				
Risque de Transition Général	EBITDA à Risque (+ marge d'EBITDA et valeur/EBITDA)	Prix carbone fort (RCP2.6) & intermédiaire (RCP 4.5)	Trucost	Global agrégé
Risque Carbone	Émissions Absolues et Intensité Carbone	Indicateur statique	Trucost + Carbone 4	Actions Obligations Global agrégé Obligations convertibles Souverain, Immobilier
Risque d'Actifs Échoués	Exposition des revenus au secteur extractif	Indicateur statique	Trucost	Actions Obligations Obligations convertibles

**Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites**

<i>Dimension</i>	<i>Données &amp; Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Risques &amp; Opportunités Physique</i>				
Risque Physique Général	Données réelles d'actifs Localisées sur la chaîne de valeur	2050	100% a priori	<u>Global agrégé</u> : Moyenne de 11.6/100 pour 85% des encours entre 0 et 20 (risque faible), 14.75% entre 21 et 40 (modéré) et 10.25% entre 40-100 (élevé)
Risque de température, vagues de chaleur, sécheresses, précipitations & tempêtes	Localisées	2050	4 des 6 portefeuilles	<u>Immobilier</u> : Scores de 26 pour la température, 45 pour les vagues de chaleur, 37 pour les sécheresses, 12 pour les précipitations et 33 pour les tempêtes
<i>Risques &amp; Opportunités de Transition</i>				
Risque de Transition Général	Localisées sur la chaîne de valeur	2030	100% a priori	<u>Global agrégé</u> : Moyenne de 5% d'EBITDA à risque pour un prix carbone modéré, soit une réduction de 0.81% de marge d'EBITDA et de 6.47% de valeur /EBITDA.  Moyenne de 8% pour un prix carbone élevé. soit une réduction de 1.34% de marge d'EBITDA et de 10.94% de valeur/EBITDA.
Risque Carbone	Données réelles d'actifs	Indicateur statique	Voir <a href="#">Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements</a>	
Risque d'Actifs Échoués	Données réelles d'actifs	Indicateur statique	100% a priori	<u>Actions</u> : 0.4% (dont 69% de pétrole et gaz, 26% d'activités de support, 3% de charbon et 2% de sables bitumineux) <u>Obligations</u> : 0.74% (dont 88% de pétrole et gaz et 12% de charbon) <u>Obligations convertibles</u> : 0.55% (87% de pétrole et gaz, 13% d'activités de support)

*Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.*



## Identification et description des Risques & des Opportunités

### Définition des Risques & des Opportunités

*Définition des Risques & Opportunités identifiés* : L'ERAFP définit les risques de transition qui "regroupent les risques politiques et légaux, les risques technologiques, les risques de marché et les risques de réputation" et les risques physiques comme risques "précipités par le changement climatique vont avoir un impact considérable sur les marchés financiers. De graves perturbations risquent de se matérialiser à l'échelle mondiale par des pénuries de matières premières, des fluctuations des prix ou des dégâts et des pertes d'infrastructures".

### Repérage des Horizons Temporels & des Impacts

*Repérage de Risques et d'Opportunités dans le Temps* : 2050 pour le risque physique général, 2030 pour le risque de transition général, 2050 pour les risques physiques ciblés.

### Evaluation d'un Risque Carbone

L'ERAFP identifie et évalue un risque carbone représenté par l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des entités en portefeuille. L'exposition (relative ou absolue) à des entités ou des activités intenses en GES peut rendre compte d'une vulnérabilité ou d'un retard, de tel acteur ou tel portefeuille, vis-à-vis de la transition vers une économie neutre en carbone. Cette évaluation permet d'obtenir un ordre de grandeur, un suivi et de se comparer à un indice. Voir les détails de l'évaluation au Pilier III - [Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#).

*Explications* : L'approche de l'ERAFP consiste à considérer que l'exposition d'un portefeuille au risque climatique est reflétée par la moyenne des intensités carbone (émissions de CO2 normalisées par le chiffre d'affaires) des entreprises ou pays pondérés par leur poids dans le portefeuille. L'ERAFP compare les résultats aux indices des portefeuilles.

## Analyse du risque physique général

### Méthodes

*Explication des Méthodes* : Les actifs sont évalués en fonction de leur exposition et de leur vulnérabilité à sept risques physiques (stress hydrique, incendies, inondations, canicules, vagues de froid, ouragans et montée des eaux.)

*Indicateur(s)* : Les entreprises sont notées de 1 à 100 pour chacun des sept risques, cela pour les trois scénarios. La note « 100 » indique l'exposition et la vulnérabilité la plus élevée possible à un risque donné, la note « 1 », la plus faible. La moyenne des sept scores est ensuite calculée pour obtenir un score « composite » de risque physique au niveau de l'entreprise.

### Horizons

*Horizons choisis* : 2050



*Evaluation de la Cohérence avec les Horizons d'Investissements* : La durée des engagements financiers de l'ERAFP est d'environ 20 ans.

## Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Portefeuille global agrégé

*Couverture de l'Analyse* : 100% a priori

*Secteurs couverts* : Tous

## Données

*Fournisseurs de Données* : Trucost

*Types de Données et Sources* : Données Réelles

*Granularité des Données* : Les risques physiques conjuguent des risques localisés (qui portent sur les sites) et des risques relatifs à la chaîne de valeur des entreprises affectées. S&P Trucost Limited a mis au point une méthodologie se basant sur les données de plus de 500 000 actifs, reliés à plus de 15 000 entreprises.

## Scénario

*Scénarios utilisés* : Les évaluations sont réalisées en fonction de trois scénarios climatiques (réchauffement faible, modéré, élevé), eux-mêmes basés sur les profils représentatifs de concentration (RCP 2.6 ; 4.5 ; 8.5) du GIEC.

*Utilisation d'un Scénario compatible avec l'Accord de Paris* : La trajectoire d'émissions de RCP 2.6 est associée avec un réchauffement contenu en dessous de 2°C.

## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : En score moyen (11.6 pour le portefeuille global agrégé) et en répartition des scores. 85% des encours en risque faible (entre 0 et 20), 14.75% en risque modéré (entre 21 et 40) et 10.25% en risque élevé (entre 40 et 100).

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille

## Analyse des risques physiques ciblés

### Méthodes

*Explication des Méthodes* : Dans le cadre d'un scénario de réchauffement médian (entre 3° C et 4° C à horizon 2050), sont calculés des scores de risques croisant exposition géographique et vulnérabilité sectorielle sur cinq aléas (hausse des températures, vagues de chaleur, sécheresses, précipitations et tempêtes).



*Indicateur(s)* : Score individuel pour chaque risque

## Horizons

*Horizons choisis* : 2050

## Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Immobilier

*Couverture de l'Analyse* : 4 des 6 portefeuilles immobiliers. Le mandat géré par Ampère Gestion était encore en cours de constitution et principalement constitué de VEFA non encore construites en 2018.

## Données

*Fournisseurs de Données* : Carbone 4

*Granularité des Données* : Au niveau des actifs physiques

## Scénario

*Scénarios utilisés* : Réchauffement médian entre 3°C et 4°C

## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : Scores de 26 pour la température, 45 pour les vagues de chaleur, 37 pour les sécheresses, 12 pour les précipitations et 33 pour les tempêtes

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille

## Analyse des Résultats

*Explications* : On constate qu'en moyenne, le portefeuille est plus exposé aux risques liés aux vagues de chaleur (45/100) et aux sécheresses (37/100). Ceci s'explique notamment par la forte exposition du portefeuille à la France, pays particulièrement exposé à ces risques.

## Analyse du risque de transition général

### Méthodes

*Explication des Méthodes* : Calcul de vulnérabilité de transition des actifs en fonction des répercussions de prix carbone généralisés sur les chaînes de valeur. Exprime une part potentielle du profit perdue en fonction du prix choisi.



*Indicateur(s)* : Part de l'EBITDA à risque, aussi exprimé en impact sur la valeur (variation de valeur de l'entreprise/EBITDA) et sur la marge (variation de la marge d'EBITDA)

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : Les mécanismes de tarification du carbone semblent aujourd'hui indispensables à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il existe actuellement plus d'une cinquantaine de dispositifs de prix carbone en vigueur, couvrant environ 20 % des émissions mondiales de GES. Il est fort probable que d'autres dispositifs voient le jour, de sorte que les contributions nationales déterminées (NDC) des pays qui ont ratifié l'accord de Paris de 2015 soient assurées. La hausse du prix du carbone entraînera sûrement des conséquences financières directes pour les entreprises dont l'activité principale produit des émissions de GES. Les entreprises seront également confrontées à des risques financiers indirects, liés à la répercussion de la hausse des prix du carbone subie par les fournisseurs qui, à leur tour, chercheront à absorber ces coûts, en partie ou en totalité, par le biais d'une augmentation de leurs propres prix.

Dans ce contexte, les entreprises ayant une capacité bénéficiaire plus élevée auront de meilleures chances d'absorber des hausses de coûts futures, comme l'instauration ou la hausse du prix du carbone.

## Horizons

*Horizons choisis* : 2050

*Evaluation de la Cohérence avec les Horizons d'Investissements* : La durée des engagements financiers de l'ERAFP est d'environ 20 ans.

## Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Portefeuille global agrégé

*Couverture de l'Analyse* : 100% a priori

*Secteurs couverts* : Tous

## Données

*Fournisseurs de Données* : Trucost

*Granularité* : Des facteurs ont été développés pour estimer la proportion des coûts supplémentaires qui seraient répercutés des fournisseurs aux entreprises.

## Scénario

*Scénarios utilisés* : Deux évolutions du prix du carbone, pour un prix élevé (associé à RCP 2.6, i.e. un réchauffement contenu) et un prix intermédiaire (associé à RCP 4.5, i.e. un réchauffement contenu mais sans atteindre les ambitions de l'Accord de Paris).

*Utilisation d'un Scénario compatible avec l'Accord de Paris* : La trajectoire d'émissions de RCP 2.6 est associée avec un réchauffement contenu en dessous de 2°C.



## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : Moyenne de 5% d'EBITDA à risque pour un prix carbone modéré, soit une réduction de 0.81% de marge d'EBITDA et de 6.47% de valeur /EBITDA. Moyenne de 8% pour un prix carbone élevé. soit une réduction de 1.34% de marge d'EBITDA et de 10.94% de valeur/EBITDA

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille

*Impacts financiers* : Les résultats sont exprimés en tant qu' EBITDA à risque (voir résultat quantifié ci-dessus).

## Analyse du risque d'actifs échoués

### Méthodes

*Explication des Méthodes* : Exposition au secteur extractif. Les activités d'extraction comprennent les secteurs suivants : extraction de charbon bitumineux et de lignite à ciel ouvert, extraction souterraine de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut et de gaz naturel, extraction de gaz naturel sous forme liquide, forage de puits de pétrole et de gaz, extraction de sables bitumineux et activités de support aux opérations pétrolières et gazières

*Indicateur(s)* : Part des revenus exposée au secteur extractif, en moyenne pondérée, en distinguant les types d'activités (charbon, pétrole & gaz, sables bitumineux, activités de support).

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : Pour limiter le réchauffement climatique à 2° C, le secteur de l'énergie doit opérer des changements drastiques, car seul un tiers des réserves et ressources mondiales de combustibles fossiles peut être brûlé (70 % des ressources mondiales fossiles devraient rester sous terre d'ici 2050, soit : 1/3 des ressources de pétrole, 50 % des ressources de gaz et plus de 80 % des ressources de charbon).

Les experts de l'industrie qualifient « d'actifs échoués » ou stranded assets les actifs qui peuvent faire l'objet d'une dépréciation, d'une dévaluation ou d'une transformation en « passifs » non anticipée ou prématurée. L'exposition du portefeuille de l'ERAFP et de ses indices de référence à ces actifs peut être analysée au travers de leurs expositions aux entreprises extractives et à leurs réserves

### Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Actions, Obligations, Obligations convertibles

*Couverture de l'Analyse* : 100% des classes considérés

## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : Actions : 0.4% (dont 69% de pétrole et gaz, 26% d'activités de support, 3% de charbon et 2% de sables bitumineux)

Obligations : 0.74% (dont 88% de pétrole et gaz et 12% de charbon)

Obligations convertibles : 0.55% (87% de pétrole et gaz, 13% d'activités de support)

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille



## Analyse des Résultats

*Gestion Spécifique* : L'ERAFP mentionne sa politique de désinvestissement du charbon thermique, l'exclusion systématique des émetteurs dont la part de revenu liée à l'exploitation du charbon thermique excède 10% du Chiffre d'Affaires.

## Plans d'amélioration

### Identification des Limites

*Des Démarches* : La mesure de l'empreinte carbone présente des limites comme l'absence de visibilité sur la partie contribution à la transition énergétique (part verte) et de dimensions plus qualitatives et prospectives comme l'alignement avec un scénario 2°C.

### Propositions d'Améliorations des Analyses

*Proposition d'Élargissement du Périmètre* : L'ERAFP mentionne que des analyses climat sont en développement pour les portefeuilles Capital investissement et Infrastructures. Les indicateurs en développement (avec Carbone 4) listés sont : Émissions absolues, Empreinte carbone, Risques de transition, Intensité surfacique, Alignement 2° C, Contribution à la transition énergétique, émissions évitées, Risques physiques



## Pilier III | Incidences des investissements

### *Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement*

#### Liste des incidences considérées & des indicateurs

##### **Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition**

Alignement : En ratio budget carbone associé à une température de réchauffement, pour les tendances 2012-2023 comparées aux trajectoires de décarbonation génériques (RCP 2.6 pour GEVA) et spécifiques pour des secteurs à enjeux spécifiques (scénarios propres aux secteurs pour SDA).

Production d'Électricité (en tant qu'évaluation de "Part Verte") : En mix énergétique (souverain) et en production d'électricité absolue par sources (entreprises productrices d'électricité). Le mix est comparé aux mixes 2030 et 2050 du scénario 2DS de l'AIE.

Performance "Carbone" (en tant qu'évaluation de "Part Verte") : En pourcentage, 0% étant la performance moyenne nationale donnée et 100% étant la performance minimum requise par le label E+C- (20kg de CO<sub>2</sub>e par M<sup>2</sup>). Elle est exprimée en moyenne, et en nombre d'actifs atteignant 100% pour le portefeuille immobilier.

Secteur extractif fossile (en tant qu'évaluation de risque d'actifs échoués et de "Part Brune") : En part des revenus exposée au secteur extractif, en moyenne pondérée, en distinguant les types d'activités (charbon, pétrole & gaz, sables bitumineux, activités de support).

Voir aussi [Analyse du risque d'actifs échoués](#)

##### **Pour l'Évaluation des Impacts des Investissements & des Actions Climats**

Production d'Électricité Renouvelable : En électricité produite (GWh, en absolu), par les installations d'énergies renouvelables financées.

Décarbonation (aussi mentionnée en tant que "Part Verte") : En émissions évitées, sur la base d'analyse de cycle de vie du projet, exprimée en tCO<sub>2</sub>e par millions d'euros investis. Elle est aussi représentée sous forme de répartition des types de projet (Energie renouvelable, distribution et gestion d'énergie, bâtiments verts et gestion de l'eau) ayant permis ces contributions.

(Suivi des) Émissions de GES (pris comme mesure de contribution) : En intensité carbone, comparées à l'indice (l'écart représentant l'effort effectué par l'ERAFP) et en suivant son évolution.

Voir [Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#)

(Suivi des) Alignements (pris comme mesure de contribution) : En températures équivalentes, comparées à l'indice (l'écart représentant l'effort effectué par l'ERAFP).

Voir [Analyse d'Alignement](#)

(Suivi de la) Production d'Électricité (prise comme mesure de contribution) : En mix énergétique, comparé à l'indice (l'écart représentant l'effort effectué par l'ERAFP) et aux mixes 2030 et 2050 du 2DS de l'AIE.

Voir [Analyse de la production électrique](#)



## Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Compatibilités &amp; Incompatibilités des Investissements avec la Transition</i>				
Alignement	Ratio budget carbone + température équivalente	GEVA + SDA de SBTi	Trucost	Actions Obligations d'Entreprises Obligations Convertibles
Production d'Électricité	Mix énergétique (souverain) et production électrique (GWh) par source	Indicateur statique Comparaison aux Mixs 2030 et 2050 du 2DS de l'AIE	Trucost	Souverain Actions Obligations d'Entreprises Obligations Convertibles Global agrégé (Actions + Obligations d'Entreprises)
Performance "Carbone"	Pourcentage (pour 0% = moyenne nationale donnée et 100% = label E+C)	Indicateur statique	Carbone 4	Immobilier
Secteur Extractif	Exposition du chiffre d'affaire au secteur	Indicateur statique	Trucost	Actions Obligations d'Entreprises Obligations Convertibles
<i>Impact des Investissements</i>				
Production d'Électricité Renouvelable	Production électrique (GWh) en absolu	Indicateur statique	Trucost	Actions (pour le mandat bas carbone)
Decarbonation	Emissions Évitées	Business as usual (Indicateur d'écart à la tendance)	Trucost	Obligations vertes
<i>Et dimensions suivies en tant que contribution</i>	Intensité carbone, Température équivalente et Mix	Comparaison du mix aux Mixs 2030 et 2050 du 2DS	Trucost	Global Agrégé


**Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites**

<i>Dimension</i>	<i>Données &amp; Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Compatibilités &amp; Incompatibilités avec la Transition</i>				
Alignement	<i>Actifs physiques si possible, vis à vis d'objectifs, à défaut émissions supposées constantes Scope 1 et 2</i>	2050	100% a priori	Par secteurs, tableaux (pp. 102, 109 et 115)
Production d'Électricité	<i>Données réelles, au niveau de l'entreprise</i>	<i>Indicateur Statique</i>	100% a priori	<u>Souverain</u> : Mix p. 98 <u>Actions</u> : 346 GWh de Foss, 265 GWh renouvel, 182 GWh "autres dont nucléaire" <u>Obligations d'Entreprises</u> : 523 GWh Foss, 334 GWh renouvel et 182 GWh autres <u>Obligations Convertibles</u> : 25 GWh Foss, 2 GWh renouvel et 15 GWh autres <u>Global agrégé</u> : Mix p. 53
Performance "Carbone"	<i>Données réelles, au niveau de l'actif Scope 1, 2 et 3</i>	<i>Indicateur Statique</i>		<u>Immobilier</u> : Moyenne de 49%, dont 18 à 100% sur 24 actifs contribuant
Secteur Extractif	<i>Chiffre d'Affaire, au niveau de l'entreprises</i>	<i>Indicateur Statique</i>	100% a priori	<u>Actions</u> : 0.4% (dont 69% de pétrole et gaz, 26% d'activités de support, 3% de charbon et 2% de sables bitumineux) <u>Obligations d'Entreprises</u> : 0.74% (dont 88% de pétrole et gaz et 12% de charbon) <u>Obligations Convertibles</u> : 0.55% (87% de pétrole et gaz, 13% d'activités de support)
<i>Impact des Investissements</i>				
Production d'Électricité Renouvelable	<i>Données communiquées, au niveau de l'entreprise a priori</i>	<i>Indicateur Statique</i>	Un mandat	<u>Actions (pour le mandat bas carbone)</u> : 5 825 GWh dont 5 212 GWh dus aux investissements non-cotés
Decarbonation	<i>Données communiquées</i>	<i>Indicateur d'Écart</i>	9 sur 32	<u>Obligations vertes</u> : 340 tCO2 par millions d'euros investis
<i>Et dimensions suivies en tant que contribution</i>	<i>Voir incidences correspondantes</i>	<i>Indicateur Statique</i>	100% a priori	<u>Global Agrégé (Actions + Obligations d'Entreprises)</u> : 253t CO2e par M€ (Scope 1), 2,4°C



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

## Financement(s) Direct(s) de la Transition

*Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct* : L'ERAFP liste ses "investissements dans la transition énergétique ou contribuant à la décarbonation de l'économie".

<b>Catégories</b>	<b>Détails</b>	<b>Montants</b>
Actions	Fonds Actions Thématique Climat	191,2 millions €
	Mandat Actions Bas Carbone	2 128,9 millions €
Obligations	Obligations vertes	172,4 millions €
Immobilier	Forêts	26,9 millions €
Infrastructures	Energies Renouvelables	110 millions €
<i>Total</i>	<i>2 629,4 millions € soit 7,5% des actifs</i>	



## Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

<i>Classe d'Actif</i>	<i>Couverture</i>	<i>Périmètres</i>	<i>Résultats</i>
Obligations Souveraines	100% a priori	x	456,3 t CO2e par M€ de PIB
Entreprises cotées <sup>1</sup>	100% a priori	Scope 1	253 tCO2e par M€ de CA
Actions	100% a priori	Scope 1 Tous Scopes	230 tCO2e par M€ de CA 1045 tCO2e par M€ de CA
Obligations d'Entreprises	100% a priori	Scope 1 Tous Scopes	311 tCO2e par M€ de CA 1276 tCO2e par M€ de CA
Obligations Convertibles	100% a priori	Scope 1 Tous Scopes	239 tCO2e par M€ de CA 797 tCO2e par M€ de CA
Immobilier	4 fonds sur 6	Scope 1, 2 et 3	30 100 tCO2e 15 tCO2e par M€ investi 287 tCO2e par M€ de CA 42 kgCO2e par M2 par an

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

### Données

*Classes d'Actifs* : Voir tableau ci-dessus

*Consolidations* : Au niveau des portefeuilles étudiés

*Couverture & Explication des Exclusions* : 4 fonds sur 6 pour le portefeuille immobilier, le mandat géré par Ampere Gestion est en cours de constitution (VEFA, immobilier non construit)

*Fournisseur* : Trucost (portefeuilles cotés) et Carbone 4 (portefeuilles non cotés)

*Types de Données et Sources* : Données de 2018 pour le portefeuille immobilier car 2019 indisponibles.

### Périmètres d'Émissions

*Périmètres d'Émissions de GES considérés* : Scope 1 et tous Scopes confondus. Les émissions des portefeuilles immobiliers sont réparties en plusieurs postes : émissions liées aux consommations d'énergie du bâtiment, émissions liées aux déplacements des occupants et émissions liées à la construction.

<sup>1</sup> Actions + obligations d'entreprises



*Choix du Périmètre:* (ibid, p 80-89): "Puisque pour certains secteurs-clés, l'essentiel des émissions de GES se situe en scope 3, il a semblé nécessaire pour l'ERAFP d'intégrer ces émissions indirectes pour évaluer correctement le risque lié au changement climatique. Toutefois, en l'absence de standard complet de mesure et de reporting et eu égard au problème du double, voire du triple comptage et de la faible proportion d'entreprises publiant ces émissions, l'ERAFP a décidé d'utiliser une double clé de lecture : l'analyse des émissions scope 1 et fournisseurs directs & l'analyse des émissions tous scopes confondus".

*Propositions d'Élargissement du Périmètre ou de la Couverture de l'Analyse :* Une analyse climat du portefeuille de capital-investissement et d'infrastructures est réalisée avec l'appui du cabinet Carbone 4 depuis 2017. L'ERAFP estime que les données collectées et l'analyse réalisée ne sont pas encore suffisamment robustes pour permettre une publication des résultats.

## Analyse des Résultats

*Explications :* Analyse des évolutions des émissions de GES, des écarts à l'indice, et des effets d'allocation de portefeuille pour chaque portefeuille.

*Suivi historique :* Afin de savoir si la tendance des portefeuilles est à l'augmentation ou à la réduction des émissions de GES, l'ERAFP a mené une analyse historique de cet indicateur. L'analyse historique porte sur la période 2015-2019 pour les portefeuilles actions et obligations d'entreprises et 2016-2019 pour les obligations convertibles.

## Proposition d'Amélioration

*Propositions d'Amélioration :* L'ERAFP liste un ensemble d'indicateurs étudiés pour les portefeuilles non cotés (Infrastructure, Capital Investissement et Immobilier) mais non communiqués car encore en développement avec l'aide du partenaire consultant (Carbone 4). Il s'agit notamment de : Émissions absolues, Empreinte carbone, Risques de transition, Intensité surfacique, Alignement 2° C, Contribution à la transition énergétique, émissions évitées, Risques physiques

## Analyse d'Alignement

### Méthodes

*Explication des Méthodes :* L'analyse d'alignement des portefeuilles a été évaluée en fonction de la cohérence des trajectoires carbone des entreprises les composant avec celles supposées par plusieurs scénarios de réchauffement.

*Explication du Choix des Méthodes et Objectifs :* L'ERAFP suit les recommandations des SBTi et utilise des trajectoires sectorielles spécifiques considérant que les efforts de neutralité carbone se répartissent différemment d'une industrie à une autre.

*Fournisseurs de Données :* Trucost

*Indicateurs :* Ratio budget carbone associé à une température équivalente.

*Outils & Hypothèses :* Utilise des trajectoires différenciées par secteurs. Les trajectoires de la méthode SDA pour les secteurs à production homogènes (Électricité, Ciment, Acier et Transport Aérien) et la méthode



GEVA pour le reste des secteurs en portefeuille. Les trajectoires utilisées sont expliquées en détail dans un tableau.

## Horizons

*Horizons choisis* : Tendances 2012-2023 pour 2050

*Evaluation de la Cohérence avec les Horizons d'Investissements* : La durée des engagements financiers de l'ERAFP est d'environ 20 ans.

## Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Les portefeuilles d'entreprises cotées (Obligations privées, obligations convertibles et actions) sont couvertes par l'analyse d'alignement. La température du portefeuille souverain est mesurée.

*Couverture de l'Analyse (en % de la classe)* : 100% des classes étudiées

*Secteurs couverts* : Tous, avec trajectoires spécifiques pour secteurs à enjeux spécifiques selon SBTi

## Données

*Types de Données et Sources* : Les données historiques correspondent aux émissions de GES et aux activités de l'entreprise et sont compilées depuis 2012. Les données prospectives dépendent de la disponibilité des sources qui sont listées par ordre d'utilisation :

- Objectifs de réduction d'émissions reportées par les entreprises.
- À défaut, données par actif pour certains secteurs.
- À défaut, évolution historique des émissions des entreprises dont les activités commerciales sont homogènes.
- À défaut, tendances historiques moyennes des émissions au sein d'une sous-industrie.
- À défaut, l'intensité des émissions est supposée constante.

*Granularité des Données* : Si possible les données sont récoltées aux niveaux des actifs physiques.

*Périmètre d'Émissions de GES considérées* : Les évaluations se basent sur les émissions de GES du scopes 1 et 2.

## Scénario

*Scénarios utilisés* : Scénarios spécifiques aux secteurs de l'AIE pour le SDA et scénarios RCPs pour GEVA.

*Utilisation d'un Scénario compatible avec l'Accord de Paris* : Les méthodes recommandées par SBTi sont développées pour être compatibles avec l'objectif d'atténuation de l'accord de Paris. L'ERAFP précise l'utilisation d'un scénario 1.75°C (pour SDA) et 1.5°C (pour GEVA)



## Résultats de l'Évaluation

**Résultats quantifiés :** En moyenne tous secteurs confondus 2.4°C pour le portefeuille souverain et >3°C pour le portefeuille global agrégé. L'ERAFP représente les ratios budget carbone et les températures équivalentes par secteur dans un tableau pour chaque classe d'actif étudiée (Rapport Annuel, 2020, pp. 102, 109 et 115).

**Consolidations :** L'ERAFP ventile l'ensemble des alignements par secteurs, pour mieux distinguer les écarts et les secteurs à enjeux

## Analyse des Résultats

**Explications des Résultats : Obligations privées (ibid, p. 103) :** "La méthode SDA confirme la bonne performance des entreprises du secteur production d'électricité dans le portefeuille, la trajectoire de ce dernier étant déjà alignée avec un scénario 2° C. En revanche, pour les secteurs du ciment et de l'acier, moins avancés dans la transition, la température de réchauffement se situe aujourd'hui au-dessus de 2,7° C. Cependant, l'écart avec le budget carbone aligné avec un scénario 2° C n'est pas très important (3 % et 10 %). Le portefeuille n'est pas investi sur le secteur du transport aérien.

Concernant le Ratio Budget Carbone et la température des secteurs analysés avec la méthode GEVA, on constate un bon alignement des secteurs santé, consommation discrétionnaire et immobilier du portefeuille qui se situent en dessous de 2° C. En revanche, les trois secteurs services communication, énergie et services aux collectivités sont ceux qui disposent des plus gros écarts avec le budget carbone 2° C se traduisant par une température de réchauffement de plus de 5° C. Cela s'explique par la présence en portefeuille dans ces secteurs de certains émetteurs dont l'intensité carbone a augmenté sur la période 2012-2017 et devrait continuer d'augmenter ou ne pas suffisamment se réduire pour permettre une trajectoire compatible avec un scénario 2° C sur la période 2017-2023."

**Obligations convertibles (ibid, p. 110) :** "La méthode SDA confirme la bonne performance des entreprises du secteur de la production d'électricité dans le portefeuille, la trajectoire de ces dernières étant déjà alignée avec un scénario 2° C. En revanche, pour le secteur du transport aérien, moins avancé dans la transition, la température de réchauffement est supérieure à 2,7° C. Concernant le ratio budget carbone et la température des secteurs analysés avec la méthode GEVA, on constate un bon alignement des secteurs santé et finance du portefeuille, qui se situent en dessous de 2° C. En revanche, les trois secteurs des services communication, énergie et services aux collectivités disposent des plus gros écarts du portefeuille, avec le budget carbone 2° C, se traduisant par une température de réchauffement de plus de 5° C. Cela s'explique par la présence en portefeuille dans ces secteurs de certains émetteurs dont l'intensité carbone a augmenté sur la période 2012-2017 et devrait continuer d'augmenter ou ne pas suffisamment se réduire pour permettre une trajectoire compatible avec un scénario 2° C sur la période 2017-2023 "

**Actions (ibid, p. 116) :** "Comme pour les obligations d'entreprises et convertibles, la méthode SDA confirme la bonne performance des entreprises du secteur de la production d'électricité dans le portefeuille, la trajectoire de ce dernier étant déjà alignée avec un scénario 2° C. En revanche, pour le secteur du ciment, moins avancé dans la transition, la température de réchauffement est supérieure à 2,7° C. Pour le secteur du transport aérien, l'écart budgétaire avec un scénario 2° C n'est que de 1,3 %. Toutefois les secteurs du ciment et du transport aérien ne sont que peu représentés dans le portefeuille. Concernant le Ratio Budget Carbone et la température des secteurs analysés avec la méthode GEVA, on constate un bon alignement des secteurs de la santé et de l'immobilier du portefeuille qui se situent en dessous de 2° C. En revanche, les secteurs de la consommation discrétionnaire, de l'énergie et des services aux collectivités disposent des plus gros écarts avec le budget carbone 2° C, se traduisant par une température de réchauffement de plus de 5° C. Cela s'explique par la présence en portefeuille dans ces secteurs de certains émetteurs dont l'intensité carbone a augmenté sur la période 2012-2017 et devrait continuer d'augmenter ou ne pas suffisamment se réduire pour permettre une trajectoire compatible avec un scénario 2° C sur la période 2017-2023"



*Intégration à la Stratégie d'Investissements* : Evolution dispositif best in class en 2019. Demande entreprises des secteurs à forts enjeux en matière de transition énergétique de se doter d'une stratégie conforme aux objectifs de l'Accord de Paris en se désengageant de celles qui n'en disposent pas et dont l'activité liée au charbon thermique dépasse 10% de leur chiffre d'affaires.

### Limites de l'Analyse de l'Alignement

*Limites de la Démarche* : Si la méthode retenue prend en compte les objectifs d'amélioration de performance carbone annoncés par les entreprises, elle ne dispose pas de dispositif d'évaluation de la capacité de ces entreprises à tenir leurs engagements. L'ERAFP précise que c'est une méthodologie évolutive qui doit être améliorée dans le temps. Les données sont encore principalement basées sur des tendances historiques moyennes.

*Incertitudes d'Indicateurs* : "Le Ratio Budget Carbone et la température du portefeuille, dont les résultats reposent sur des hypothèses et une méthodologie pouvant évoluer dans le temps, doivent être interprétés avec prudence".

### Proposition d'Amélioration de l'Analyse de l'Alignement

*Propositions d'Amélioration* : L'ERAFP reconnaît que l'analyse de l'alignement des portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris est un exercice récent et complexe qui mérite davantage de travaux méthodologiques.

*Engagement dans le Développement des Méthodes* : L'ERAFP a rejoint la Net Zero Asset Owner Alliance, afin de collaborer avec les autres membres de l'alliance au développement d'une méthodologie rigoureuse.

## Analyse de la production électrique

### Méthodes

*Dimension(s) analysé(s)* : L'ERAFP étudie la production d'électricité des investissements (en tant que zooms pour la "part verte") en représentant les différentes sources utilisées pour cette production

*Indicateur(s)* : Mix énergétique (souverain & global agrégé) et en électricité produite par les entreprises productrices par source en absolu (GWh)

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : L'ERAFP souhaite attendre la finalisation de la taxonomie verte européenne avant de se lancer dans le développement d'une méthodologie globale d'analyse des opportunités liées au climat de ses portefeuilles. Toutefois, au regard du rôle crucial que doit jouer dans les prochaines années le secteur de la production d'électricité pour atteindre l'objectif des 2° C, l'ERAFP a décidé d'évaluer : la répartition des GWh produits par ce secteur à partir d'énergies fossiles, renouvelables ou autres (nucléaire) ; l'alignement du mix énergétique des portefeuilles avec les objectifs politiques de limitation du réchauffement climatique

### Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Souverain, Portefeuille global agrégé, Actions, Obligations d'Entreprises, Obligations Convertibles



*Couverture de l'Analyse* : 100% de l'actif étudié a priori

## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : Les mix énergétiques sont représentés en graphiques et comparés à l'indice et aux mix 2030 et 2050 du scénario 2DS de l'AIE (Rapport Annuel, 2020, pp. 53 et 98).

Pour le portefeuille obligations d'entreprises : 523 GWh de fossiles, 334 GWh de renouvelables, 730 GWh "autres" dont nucléaire"

Pour le portefeuille actions : 346 GWh de fossiles, 265 GWh de renouvelables, 182 GWh "autres dont nucléaire"

Pour le portefeuille obligations convertibles : 25 GWh de fossiles, 2 GWh de renouvelables, 15 GWh "autres dont nucléaire"

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille étudié

## Comparaison (au cas échéant)

*Scénario(s) ou Référentiel(s) de Comparaison utilisé(s)* : Les mix sont comparés aux mix 2030 et 2050 du 2DS de l'AIE

*Utilisation d'un scénario compatible avec l'Accord de Paris* : Le 2DS de l'AIE est un scénario 2°C (légèrement inférieur)

## Analyse de la "performance carbone"

### Méthodes

*Dimension(s) analysés(s)* : L'ERAFP étudie la performance "carbone" de son portefeuille immobilier. Ce sont les émissions induites de l'actif par rapport à la moyenne nationale et à un label de construction bas carbone; pour estimer la "part verte" de l'immobilier, exprimée entre 0 et 100.

*Indicateur(s)* : En % de contribution (à la transition)

*Construction de l'Indicateur* : 0% représente la moyenne nationale de performance "carbone" (émissions de GES) de l'actif étudié, 100% représente la performance demandée par le premier niveau (C2) du label E+C- (20kg CO<sub>2</sub>e par M<sup>2</sup> par an).

### Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Immobilier

*Couverture de l'Analyse* : 4 des 6 Fonds immobiliers



## Résultats de l'Évaluation

*Résultats quantifiés* : Contribution moyenne de 49% sur l'ensemble des actifs immobiliers étudiés; pour 24 actifs contribuant (dépassant la performance moyenne nationale) dont 18 actifs "verts" (atteignant ou dépassant la performance du niveau C2 du label E+C-; et donc "contribuant" à 100%)

*Consolidations* : Au niveau du portefeuille étudié

## Comparaison (au cas échéant)

*Scénario(s) ou Référentiel(s) de Comparaison utilisé(s)* : L'indicateur lui-même est construit sur les niveaux de performance moyens nationaux et le niveau exigé pour pouvoir prétendre au label E+C-

## Analyse de l'exposition au secteur extractif

### Méthodes

*Dimension(s) analysé(s)* : L'ERAFP étudie l'exposition au secteur extractif fossile (à la fois en tant que part brune et que risque d'actifs échoués), voir [Analyse du risque d'actifs échoués](#)

*Indicateur(s)* : En exposition du chiffre d'affaire au secteur extractif fossile

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : Les experts de l'industrie qualifient « d'actifs échoués » ou stranded assets les actifs qui peuvent faire l'objet d'une dépréciation, d'une dévaluation ou d'une transformation en « passifs » non anticipée ou prématurée. L'exposition du portefeuille de l'ERAFP et de ses indices de référence à ces actifs peut être analysée au travers de leurs expositions aux entreprises extractives et à leurs réserves

### Application

*Classe(s) d'Actif étudiée(s)* : Actions, Obligations d'Entreprises, Obligations Convertibles

*Couverture de l'Analyse* : 100% de l'actif étudié a priori

## Plan de Contribution à la Transition

### Méthode d'Établissement d'Objectif(s) d'Impact(s)

*Objectif(s) quantitatif(s)* : En rejoignant l'Alliance Net Zero Asset Owner, l'ERAFP formalise son engagement d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissement d'ici 2050.

*Évaluation de la Cohérence avec la Stratégie d'Investissement* : "L'ERAFP met un point d'honneur à assurer la cohérence de ses activités d'investissement avec son engagement en faveur d'une économie décarbonée."



## Plan d'Action pour l'atteinte des Objectifs d'Impact

*Plan d'Action générique associé* : L'ERAFP cherche à avoir un impact positif en matière de transition énergétique au travers d'investissements thématiques tels que les ER, les forêts, les obligations vertes ou les fonds d'actions thématiques climat et son mandat "bas carbone" géré par Amundi.

### Stratégie d'Impact

*Description de la Stratégie d'Impact* : L'ERAFP a une stratégie d'investissement à impact qu'il définit en reprenant une définition de Novethic : cela "vise via le financement de projets spécifiques, une plus value sociale ou environnementale concrète. Il s'agit de concilier à la fois transformation de l'économie et rendement financier". Cette stratégie est axée autour de trois domaines d'intervention spécifiques dans lesquels l'ERAFP a choisi d'investir, qu'il définit comme des priorités d'impact, dont la lutte contre les changements climatiques.

### Analyse a priori

*Impacts ciblés* : La lutte contre le changement climatique est l'une des trois priorités d'impact de l'ERAFP.

#### *Levier d'Impacts :*

- Dans son dispositif ISR de sélection des émetteurs, l'ERAFP dispose d'un critère relatif à "l'impact environnemental du produit ou service" qui permet de valoriser les sociétés qui proposent des solutions innovantes aux défis du développement durable, en particulier en ce qui concerne la TEE.
- L'ERAFP dispose de liquidités à long terme qu'il perçoit comme un "atout stratégique pour financer des projets d'investissements qui s'inscrivent eux même dans un temps long : immobilier, capital investissement et infrastructure notamment". L'ERAFP a par ailleurs une stratégie d'investissement graduellement plus orientée vers ces classes d'actifs et considère que "le capital- investissement est un support privilégié de l'investissement dit "à impact"".
- Les pratiques d'engagements actionnarial : Suite à l'évolution du nombre d'entreprises qui ont pris un engagement formel de changement ou entamé des changements à la suite de la procédure d'engagement actionnarial, l'ERAFP conclut que c'est un levier de changement de plus en plus pris au sérieux par les entreprises, qui se mesure à moyen terme globalement.
- En rejoignant l'Alliance Net-Zero Asset Owner, l'ERAFP prévoit de travailler avec les autres membres au renforcement du dialogue actionnarial avec les entreprises pour s'assurer qu'elles s'orientent vers la neutralité carbone et à la promotion de politiques publiques en faveur d'une transition vers une économie décarbonée.

## Analyse de l'impact en production d'électricité renouvelable

### Analyse a Posteriori

*Indicateurs et Méthodes de Suivi* : En électricité produite (GWh, en absolu), par les installations d'énergies renouvelables financées.

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : Enjeu crucial en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

*Résultats (Impacts estimés)* : Pour le mandat bas-carbone, près de 5 825 GWh, dont 613 GWh grâce aux investissements dans les entreprises cotées et 5 212 GWh grâce aux investissements dans le non-coté.



## Analyse de l'impact en décarbonation

### Analyse a Posteriori

*Indicateurs et Méthodes de Suivi* : En émissions évitées par le projet financé, sur la base d'une analyse de cycle de vie. Elle est aussi représentée sous forme de répartition des types de projet (Energie renouvelable, distribution et gestion d'énergie, bâtiments verts et gestion de l'eau) ayant permis ces contributions.

*Choix des Indicateurs et des Méthodes* : Les portefeuilles d'obligations d'entreprises de l'ERAFP financent entre autres des projets à faibles émissions de carbone catégorisés comme obligations vertes. Parmi les 32 obligations vertes recensées en portefeuille, seules 9 ont pu être analysées en raison du manque de communication des autres émetteurs.

*Résultats (Impacts estimés)* : Ces 9 obligations ont déjà permis d'éviter 340 tCO<sub>2</sub>/million d'euros investi. Elles concernent principalement des projets d'énergies renouvelables.



# Pilier IV | Transparence & Communication

*Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients*

## Consolidation des informations

### Rapport Climat dédié

*Forme du Rapport Climat :* Le rapport climat de l'ERAFP est effectué au sein du rapport annuel, de manière consolidé.

### Structure de la Publication des Informations

*Plan Type :* L'ERAFP a construit son rapport sur la base des recommandations TCFD.

*Structure :* L'ERAFP présente en premier lieu sa politique d'impact et un ensemble d'indicateurs généraux de suivi de l'impact de ses actifs. Suit sa "démarche climat selon la TCFD" qui présente la gouvernance, la stratégie, la gestion et les méthodes et indicateurs. Enfin, on trouve une analyse détaillée par catégorie d'actifs. Le rapport contient un glossaire en annexe.

## Stratégie de communication sur le climat

### Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

*Éléments de Pédagogie :* Avant de commencer l'analyse climat par classes d'actifs, l'ERAFP présente les indicateurs les méthodologies utilisés, accompagnés de visuels explicatifs (graphiques, schémas et tableaux). L'ERAFP représente à titre d'information l'intensité carbone des différents secteurs extractifs et les émissions issues de la combustion des différentes énergies fossiles.

## Cohérence et Comparabilité des Exercices

### Evolution des Méthodes

*Mention de la Cohérence méthodologique :* Suivi historique (depuis 2015) de l'empreinte carbone selon la même unité de mesure.

### Continuité Historique

*Comparabilité des Résultats d'Analyse Climat :* "Afin de savoir si la tendance des portefeuilles est à l'augmentation ou à la réduction des émissions de GES, l'ERAFP a mené une analyse historique de cet indicateur" (sur la période 2015-2019 pour les portefeuilles actions et obligations d'entreprises, et 2016-2019 pour les obligations convertibles car en 2015 les obligations convertibles n'étaient pas couvertes par l'analyse climat en 2015).



*Explication des Ruptures de Continuités* : Les résultats de l'intensité carbone du portefeuille souverain sont difficilement comparables avec les années précédentes en raison d'un changement de prestataire. La baisse de performance de la note ISR du portefeuille action observée en 2016 est due à un changement méthodologique.